

ADMINISTRATION.

20 juillet 1871, par Ordre en Conseil du 16 mai 1871, et la dernière le 1er juillet 1873, par Ordre du 26 juin 1873. Une loi adoptée le 12 mai 1870 par le Parlement Fédéral (33 Vict., c. 3), pourvut à la création de la province du Manitoba, formée d'une partie du territoire de la Terre de Rupert et du Territoire du Nord-Ouest, aussitôt que ces régions seraient admises à faire partie du Dominion du Canada, ce qui fut effectué suivant Ordre Impérial en Conseil en date du 23 juin 1870, prenant effet le 15 juillet suivant. Comme il y avait des doutes quant à la validité légale de l'Acte du Dominion de 1870 (33 Vict., c. 3) le Parlement Impérial adopta une loi en 1871 (34-35 Vict., c. 28), rendant valide et efficace la loi canadienne.

Le Tableau 1 indique la population du Canada, suivant le recensement de 1901, ainsi que la représentation à la Chambre des Communes en rapport avec les districts fixés par les lois de Représentation du Parlement Fédéral adoptées en 1903 et en 1904 (3 Ed. VII., c. 60; 4 Ed. VII., c. 35).

Suivant les lois adoptées par le Gouvernement Fédéral en 1905 (4-5 Ed. VII., cc. 3 et 42), les territoires nommés dans le Tableau 1, furent, à l'exception du Yukon, érigés en provinces: Alberta et Saskatchewan, et après le recensement du Nord-Ouest, en 1906, l'Acte de Représentation fut amendé par une loi du 27 avril 1907 (6-7 Ed. VII., c. 41), qui donna à la Saskatchewan dix députés et sept à l'Alberta, après la première élection suivante du 26 octobre 1908.

Le Tableau 2 donne donc la représentation actuelle des trois provinces du Nord-Ouest, ainsi que la population de 1906. Les sept représentants ainsi donnés à la Saskatchewan et à l'Alberta ont porté le nombre total des députés du Canada à 221, chiffre indiqué plus haut, et auquel la représentation du pays demeurera fixée, tant que n'aura pas été adoptée une nouvelle loi de Représentation qui suivra le recensement de 1911. Une liste de la représentation parlementaire à différentes dates, depuis la confédération, a été publiée dans les éditions déjà parues de l'Annuaire. (Voir Annuaire 1911, p. 28.)

1.—Représentation à la Chambre des Communes, suivant les districts fixés par les Lois de Représentation, 1903 et 1904.

Provinces et districts.	Popu- lation.	Représen- tation.	Provinces et districts.	Popu- lation.	Représen- tation.
	1901.	1904.		1901.	1904.
CANADA.	5,371,315	214	Manitoba.	255,211	10
Colombie-Britannique.	178,657	7	Brandon.....	25,047	1
Comox-Atlin.....	21,457	1	Dauphin.....	22,631	1
Kootenay.....	31,962	1	Lisgar.....	24,736	1
Nanaimo.....	22,293	1	Macdonald.....	23,866	1
New-Westminster.....	23,976	1	Marquette.....	20,431	1
Vancouver, ville.....	28,895	1	Portage-la-Prairie.....	23,483	1
Victoria, ville.....	20,919	1	Provencher.....	24,434	1
Yale et Cariboo.....	29,155	1	Selkirk.....	24,021	1
			Souris.....	24,222	1
			Winnipeg, ville.....	42,340	1